

# VERSOIX INFO

**SOMMAIRE** Le club de la Presse **2** La vie en ... 89 **3**  
Le Tumulus de Miriamont **4** Caisse et Ciné **5** MMV **6**  
Who's who ? **7** Les fous du volant **8** AHM - APEP **9**  
Du Nord au Sud **9** Vous avez dit...Pollution? **10**  
Destins divers **11** Une caisse à sous **12**

**N°7**

**MARS 1989**



Edition : Club de la Presse - Versoix Rédacteur responsable : Michel Jaeggle Tirage : 4200 exemplaires  
Secrétaire de rédaction : Michel Jaussi Graphiste : Helena Zanelli La Une : Alexis Berset  
Equipe de rédaction : Yolande Noverraz, F.Ramseyer, G. Hecken, Jean-Luc Richard, Homani, Marc Houvet  
J.-P. Amiet, D. Vuadens, C. Cornuz, Pat. Schmied, M. Zullig, C. Pisani, A. Perrot  
Rédaction : case postale 515, 1290 VERSOIX Publicité : Tabac 97b rte de Suisse Tél 55 27 19

# LE CLUB DE LA PRESSE

Et voici des nouvelles de votre nouveau journal. Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de vos remarques, constructives, et encourageantes. Voici la principale :

**VERSOIX-INFO..... BRAVO !**



**Alors nous continuons en nous améliorant.**

Vous n'avez pas aimé la couleur, un peu sombre et trop contrastée, alors nous tirons en bleu et allégeons le papier, en espérant qu'ainsi, ce soit beaucoup mieux. Les couleurs multiples seront pour demain, dès que notre budget aura gonflé.

Vous nous demandez de nouvelles rubriques, vous les découvrirez en feuilletant le journal : Un survol de Versoix, les petites annonces, une enquête d'actualité entre autres. Alors à vos lunettes comme le dit ALCB de Rive Droite - Rive Gauche.

### Qui paye ce journal ?

En voilà une bonne question ! En effet, le prix de revient d'un numéro de ce journal tourne autour de 4000.- francs. La mise en place d'une réalisation de cette envergure

coûte horriblement cher, en argent et en temps. Mais c'est à ce prix que nous pourrions réaliser, intra-muros, l'information versoisienne.

### Et les recettes direz-vous ?

Elles proviennent des annonces publicitaires insérées dans le journal, au prix de 800.- francs la page entière.

De plus, la Commune de Versoix est garante du déficit certain de cette opération d'informations par des versoisiens, pour les versoisiens. Mais si le prix est trop élevé, Versoix-Info terminera sa brève et ambitieuse carrière au mois de juin 89.

Alors, aidez-nous à mieux vous informer en devenant membre du club de la Presse. Pour cela, remplissez le bulletin de versement inséré entre les pages en indiquant la somme de :

**12 francs pour les particuliers,**

(Avec une petite annonce gratuite)

**25 francs pour les clubs, sociétés et associations,**

(Ce journal peut être votre nouveau média, écrivez-nous : CP 515).

**50 francs pour les Artisans et commerçants**

(Avec 10% de réduction sur vos annonces publicitaires).

Prochain numéro :

fin avril 89

Dernier délai pour les annonces  
15 avril

*La rédaction.*

### RENDONS A CESAR

Les photographies concernant le SKATE-CLUB étaient l'oeuvre de M. Eric BADER. Merci.

L'article de l'APEV aurait du porter la signature de Patrick SCHMIED, et non pas celle de son épouse ! Nos mâles excuses.

Le logo du SKATE-CLUB a été imaginé et dessiné par Xavier FORTEA. Bravo !

**BON VALEUR 20 Frs POUR UN ESSAI GRATUIT**

**DE 17 A 77 ANS...**

**AMERICAN TONING**

### EN FORME SANS EFFORT

*Gardez ou retrouvez votre forme sans stress et avec le sourire grâce à cette nouvelle méthode de nos 7 tables*



Ouvert de 9h à 21h

9 rte de Suisse  
Mies/Versoix  
Tél 022  
5555 72/76

Où remettre vos annonces ?  
Tabacs-Journaux  
D.Colomb  
97B rte de Suisse  
VERSOIX  
55.27.19

**COURS DE PIANO ET D'ORGUE**  
JAZZ - VARIETE  
METHODE ARNOLD

**andré fellay**  
professeur de musique

13, avenue th.-vernes  
1290 versoix  
tél. 55 31 24 - 55 17 38

# Un peu d'histoire...

**Comment vivait-on à Genève à la fin du seizième siècle ?**

## Les temps difficiles de 1589

La Réforme de Calvin et la rupture économique et religieuse avec la Savoie avaient créé des conditions nouvelles. Le ravitaillement plus difficile, le transport des marchandises lourdes entravé, la baisse des commandes pour les orfèvres et les drapiers, autrefois florissants et riches, avaient appauvri la petite cité. La population par contre avait augmenté de tous les gens des alentours de la ville, dont les bicoques avaient été rasées pour ne pas laisser un ennemi éventuel s'approcher à couvert, et d'un bon nombre de réfugiés, ce qui ne manquait pas de créer dans la population une certaine xénophobie. Par contre, l'introduction de l'horlogerie et de l'imprimerie par quelques Français réfugiés redonna un certain essor à l'économie locale.

## Et la semaine de 40 heures?

On travaillait dur à l'époque. Cela commençait au Collège, où, à côté d'une cinquantaine d'heures de cours, il fallait encore de longues heures de sermons, d'instruction religieuse, de prières et de chant des psaumes. Et pour les adultes, l'ouvrier travaillait 15 à 16 heures par jour, et gare à celui qui aurait manqué le sermon du dimanche ou la prière du mercredi matin. Même les bourgeois n'étaient pas épargnés car, s'ils consacraient gratuitement une bonne partie de leurs temps aux affaires publiques, ils devaient aussi gérer leur boutique, faire marcher leur imprimerie ou préparer leurs médicaments, avec d'autant plus de minutie qu'ils étaient généralement inefficaces.

Suite à l'article précédent (lire Versoix-Info No 1) relatant l'histoire de la prise du fort de Versoix en 1589, et afin de mieux préparer la commémoration de cet événement en septembre prochain, nous vous proposons, en méditation et en guise de second épisode, les quelques lignes suivantes.

Les médecins étaient rares et tous formés à l'étranger. Il n'y avait pas encore de banquiers, seulement quelques changeurs. Mais à l'occasion des quatre foires annuelles, où se retrouvaient à Genève les marchands de toute l'Europe, des banquiers de Lucques, de Florence ou de Gênes venaient offrir leurs bons services, et, bien sûr, tirer aussi quelques bénéfices.

## Juste, mais dure !

La justice était dure, et les ordonnances somptuaires strictes : chacun devait respecter les règles conformes à son état. Pas

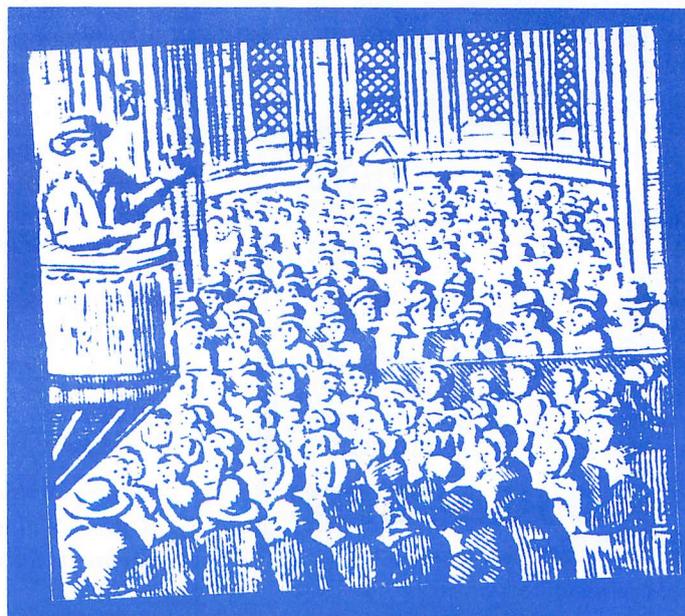
de soie ni de chaînes d'or ou d'argent pour une simple boutique, pas de grande invitation pour un baptême. Et quand la rumeur publique se faisait insistante, on ne redoutait pas de soumettre les suspects à la torture, jusqu'à ce qu'ils avouent. Combien de sorcières ont-elles été brûlées, combien d'erreurs judiciaires commises ?

## Les petits plaisirs de 89.

Quant aux distractions, elles étaient limitées. Les Genevois n'avaient pas le droit de fréquenter les auberges, qui portant étaient nombreuses, mais réservées aux étrangers de passage. On avait bien essayé de créer des sortes de cantines, les abbayes, mais elles avaient eu peu de succès, tant on s'y sentait surveillé. Le lupanar avait été fermé dès la Réforme, et l'amour hors-mariage était puni sévèrement: pilori, fouet, ou même, la peine de mort. Il ne restait que le chant des Psaumes, la promenade au bord du lac, ou les étuves, bains publics chauds où les sexes étaient rigoureusement séparés.

*Fredy Ramseyer.*

Ndlr : Lupanar : maison de tolérance.



*Pasteur en chaire, cartouche de la gravure de "l'Escalade de Diodatti" (1667)*

Tout en vous promenant dans les bois de la Versoix, vous aurez l'occasion de découvrir un site archéologique qui a été reconstitué par le service cantonal de Genève aidé par la commune de Versoix. Grâce à la comparaison faite avec d'autres tumulus, anciennes tombes, trouvés dans le Jura français, il a été possible de conclure que celui de Mariamont avait été érigé à l'époque du premier âge de fer ou à la fin de l'âge de bronze ( 600 à 800 ans av. J.C. ).

Les archéologues ont été intéressés par ce site, en effet ils y ont trouvés plus de 300 tessons de poterie et des fragments de silex.

La forme actuelle de ce tumulus est loin de ressembler à son état d'origine, cela est dû aux conditions météorologiques et à l'acidité du sol.

### Le Tumulus de MARIAMONT.

**Les bois de la Versoix, site historique. Un tumulus vieux de plus de 2000 ans est le témoin muet de notre passé.**

A l'origine ce tumulus a été construit comme suit :

Sur le sol préalablement aplani, deux gros blocs de pierre ont été déposés. Puis un dallage de galets a été soigneusement arrangé afin de pouvoir y déposer un sépulture par inhumation dont aucune trace ne subsiste actuellement. La sépulture a été recouverte de galets trouvés dans les environs.

*Géraldine Hecken  
Jean-Luc Richard*

### **Une jolie promenade**

Nous vous conseillons une jolie promenade dans les bois de Versoix, pour ce printemps, en avril ou mai. Cette promenade printanière vous per-

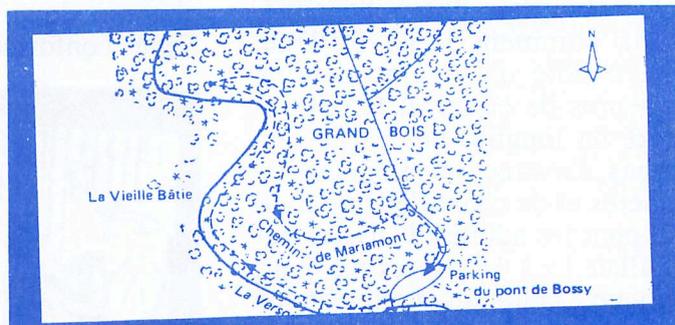
mettra de découvrir non seulement le Tumulus de Miriamont, mais également d'apprendre à connaître la flore des sous-bois. On découvrira alors, dans tout leur éclat, les corolles des anémones, des primèvères, des ficaires ou des scilles. En effet, ces plantes poussent et fleurissent avant l'apparition du feuillage des arbres, voûte épaisse qui va les plonger tout l'été dans une ombre parfois intense.

### **Le parcours**

Nous quittons la rampe nord du pont de Bossy (voir le plan ci-dessous) et longeons tout d'abord le cours de la Versoix, bordée de chênes et de frênes. Après avoir un parcours d'environ 500 m., le relief change; au nord-est de la "Vieille-Bâtie", la Versoix a profondément creusé son lit dans la molasse qui affleure à plusieurs endroits. La pente devient très accusée; sur ces versants apparaît alors le hêtre. Nous suivons le coude de la Versoix pour ensuite grimper sur le plateau au lieu dit "Grand Bois"; nous rejoignons ainsi le chemin de Miriamont. Ce plateau est peuplé de chênes et de charmes. En de nombreux endroits, les plantations ont introduit quelques espèces de conifères.

*Michel Jaeggli*

Sources : "Promenades botaniques à Genève"



## *L'Art Floral*

*Véronique Pilet*

Toutes confections florales — Livraisons à domicile  
Ouvert le dimanche matin Tél. 022 / 55 24 44  
Route de Suisse 39 1290 Versoix / GE

**MANORA**  
RESTAURANT  
4 RUE CORNAVIN  
*BON N° 2*  
A ECHANGER CONTRE 1 THE, 1 CAFE OU UNE BOISSON SANS ALCOOL A NOTRE DISTRIBUTEUR

**PLACETTE**

## LE GROUPE "CAISSES A SAVON"

### Comment "ça vont" les caisses ?

Ca roule bien ! d'après le volumineux press-book que me remet M. Belloir, et l'effervescence qui règne dans l'atelier du cycle de Versoix. Le groupement de caisses à savon rencontre un vif succès et pour ainsi dire affiche complet.

Appuyé à son établi, tout en passant des pièces à M. Michaud et en suggérant des conseils aux constructeurs de caisses, M. Belloir nous retrace les débuts à Montfleury en 1984, où il animait les compétitions, avec l'association des Habitants de Montfleury. Par la suite, le groupe a été intégré dans l'éventail des activités d'Ecole et Quartier où il occupe à plein espace l'atelier de maître Patrucco.

"Actuellement, notre équipe est renforcée par un comité dont font partie Mme Isabelle Baumgartner, MM Roby Ramseyer, Henri Blanchard, Jean-Luc Falconnet et Jean-Daniel Baumgartner, sans oublier

évidemment tous les bénévoles, copains et parents qui viennent donner un coup de main."

### Free or not free ?

A l'origine, ces engins étaient construits à l'aide d'une grosse caisse en bois, bon marché, utilisée pour les transports des savons, sous laquelle on fixait deux axes, quatre roues et ... roulez ! Aujourd'hui, la construction de ces quatre roues peut-être :

- soit "libre" (free-caisse), telle qu'une petite poussette à pneus gonflables avec décorations fantaisistes,

- soit "homologuée", c'est-à-dire construite en utilisant le "kit Rivella" dont les pièces sont établies selon des normes de fabrication et dont le prix peut s'élever à plus de 300.- F. De plus les pilotes de ces formules portent casques et gants de protection.

Tout sourire, M. Belloir nostalgise la fête des commerçants et artisans: "Cet été, nous avons fait courir tous nos prototypes et le large public a bien apprécié le côté spectaculaire de la compétition. Nous espérons une qualification pour nos pilotes versoisien lors des finales suisses qui vont se dérouler à Zurich".

### Réalisation d'une grosse caisse.

Lors de la prochaine course, le 11 juin à Versoix, le club aimerait qu'une équipe d'adultes construise une machine libre, fantaisiste, pilotée par eux-mêmes, hors course évidemment. Alors, si l'envie vous prend, téléphonez à M. Belloir au 55.31.50.

*Homani*

*Photo J.D. Grandjean  
M. Belloir au travail*



**Le mercredi 15 mars à 20h  
Cinoche des Colombières.**

**"WAR GAMES"  
(1983, USA, 1h54, de John  
BADHAM)**

Une intrigue inventive: un adolescent féru de piratage informatique découvre le code du centre de commande de la mise à feu des missiles US et son ordinateur qui continue de "jouer" tout seul avec les nerfs des stratèges militaires ...

**3 semaines plus tard...  
"LE CAVALIER  
SOLITAIRE"**

**(1895, USA, 1h55, de Clint  
EASTWOOD)**

Les Etats-Unis ont deux formes d'art à leur actif: le jazz et le western. Du premier, Eastwood a tiré un superbe film, "BIRD", du second, il a épuisé, comme acteur ou réalisateur, les différents registres du genre. "Le cavalier solitaire" représente un subtil dosage des valeurs classiques du western (le mythe du "sauveur" qui soutient les Bons contre les Méchants) avec celles plus baroques, lyriques, chères à Sergio LEONE. Un dosage explosif à bien des égards.

*pcc. Mc' Hoovay*

## CINEMA

**Tout le monde se plaît à le répéter: les Versoisien ont de la chance!** Il suffit de lire le journal virtuose de l'équilibre et du grand écart (Un pied sur chaque rive du lac ...) pour s'en assurer.

On se contentera ici de citer deux sources de plaisir parmi les plus excitantes de notre vie locale, ci-devant Versoix-Info, et bien sûr le cinoche des Colombières.

Saviez-vous en effet que Versoix est pratiquement la seule commune du canton, hormis Genève, à pouvoir offrir un programme régulier de films de qualité pour tout public? Il vous reste deux occasions avant l'été pour goûter ce privilège, avec les projections de "WAR GAMES" (le 15 mars) et "LE CAVALIER SOLITAIRE" (le 5 avril, séance gratuite!). Sinon rendez-vous en octobre prochain pour vous abonner au programme de 12 films parmi lesquels certainement "AU REVOIR LES ENFANTS", "MISSION" et autres "DIRTY DANCING". Puisqu'on vous le dit: chanceux ces Versoisien !



# LE COIN DES SOCIÉTÉS



## MUSIQUE MUNICIPALE DE VERSOIX

**La Musique Municipale De Versoix (MMV) n'est pas une fanfare, c'est une harmonie. Mais d'où vient-elle ?**

### Un début en fanfare ...

Il faut remonter en 1883 pour retrouver trace d'une musique à Versoix. Il s'agit de l'Union Instrumentale qui, durant son existence organisa trois fêtes de la Fédération musicale genevoise (1925-1936-1957).

### et une fausse note.

Suite à une scission au sein de l'Union Instrumentale, en 1935, fondation d'une musique ouvrière qui sera dissoute après cinq ans d'activité.

Nommée Fanfare Municipale en 1950, l'Union disparaît en 1966 décapitée par le manque de musiciens, un peu comme Ste Cécile.

### Un air nouveau

C'est en 1977, que les autorités communales prennent la décision de recréer une nouvelle musique à Versoix. Cette décision se concrétise par l'ouverture d'une école de musique placée sous la direction de M. Edmond Colli. De cette école est issue notre société, nommée Musique Municipale de Versoix, ceci en 1981. Cette formation dotée, grâce aux dons des Amis de la Musique, d'un drapeau et de costumes, représente Versoix lors de plusieurs manifestations : cortège

lors de la Kermesse de la Jeunesse pour la lutte contre le cancer en 84, participation à la fête des costumes suisses à Genève en 86 et, dernièrement, au Marché Concours de chevaux de Saignelégier.

### La MMV va crescendo

Actuellement, grâce au travail de notre directeur M. Charles Burk et de nos professeurs, l'école de musique, en plein essor, permet à nos élèves, jeunes et moins jeunes, d'acquérir les connaissances musicales nécessaires à la pratique de la musique. Au cours de cette formation, durant laquelle nos élèves sont déjà confrontés au public lors de l'audition de notre école ou lors de notre soirée annuelle, nous intégrons ces futurs musiciens à l'harmonie afin de parfaire leur bagage musical avant de les admettre définitivement à la Musique Municipale qui n'est pas, comme beaucoup le pense, une fanfare, ensemble formé exclusivement de cuivres (trompette, piston, bugle, trombone, baryton et basse) mais bien une harmonie par l'adjonction de bois (clarinette, flûte, saxophone).

### Un programme sur mesure

Le programme musical de la MMV qui va de la marche traditionnelle au

grands classiques, en passant par la variété, est présenté au public à plusieurs reprises à Versoix soit lors de deux concerts, l'un en mars (le 18) l'autre en décembre, soit lors des diverses manifestations locales. Les prochains grands rendez-vous de la MMV sont les suivants :  
-la soirée annuelle du 18 mars  
-la fête de la Fédération musicale genevoise (campagne) les 2,3 et 4 juin, manifestation qui rassemblera quelques 33 fanfares et chorales à Versoix.

### Un souhait

Afin d'avoir la possibilité de se produire également hors des limites cantonales, voire même à l'étranger, nous étudierons toutes les propositions qui nous parviendront à l'adresse suivante : MMV case postale 125 1290 Versoix. Merci d'avance,

*Jean-Paul Amiet*

Ndlr: Ste Cécile, patronne des musiciens a été décapitée en 232 env. Elle est fêtée le 23 nov.



**C'EST LE TON QUI FAIT LA MUSIQUE**

## L'IGUANA

boutique cadeaux

8, rue de l'Industrie, 1290 Versoix

TÉL 022/55 31 29



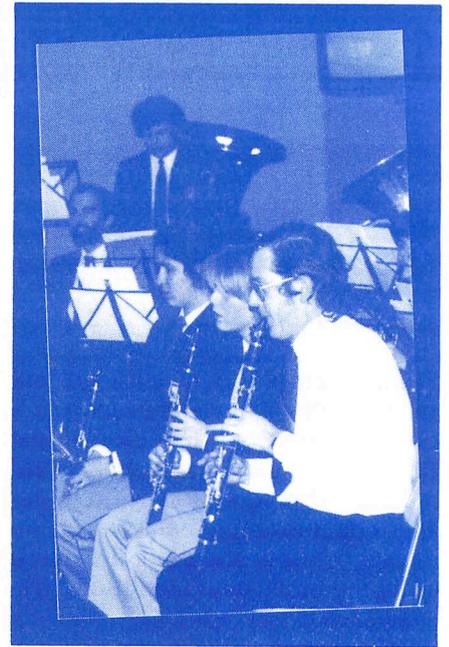
1290 Versoix, Rue des Moulins 23,  
Tél. 022/55 32 32

# WHO'S WHO?

photos

1	2
3	

1. Les gros tubes de la MMV (Amiet, Bovy, Trinchau, Greub, Durgand)
2. On peut reconnaître : Murielle Richard, Michèle Koppes, Anna Sicco, Corinne Caillat, Séverine.
3. Photo concours



Et voici votre photo concours

## WHO'S WHO?

### 10 BD A GAGNER

Qui est le personnage debout, de dos ?  
Notez son nom sur une carte postale et envoyez-là à

**VERSOIX - INFO**  
case postale 515  
1290 VERSOIX  
avant le 31 mars 1989

N'oubliez pas votre nom



Rendez-vous le vendredi 7 avril 1989 à l'Aula du Collège des Colombières à 20h30.  
Billets en vente à l'entrée; 15,- et 10,-



PAR LA TROUPE DE Sandrine ALLARY

Présenté par la troupe lyonnaise de Sandrine Allary, un spectacle chanté de la vie et des rencontres de la Môme Piaf.

La troupe évoquera les monstres sacrés du music-hall qu'Edith rencontra, découvrit ou aima. Les décors, costumes, danseurs, jeux de lumière enrichissent le spectacle et contribuent à lui donner l'aspect rétro des années 1930 à 1963.

Après une tournée à Avignon, Aix-en-Provence, Dijon, Lyon, nous avons le privilège d'accueillir cet excellent spectacle pour la première fois en Suisse.

*D. Vuadens*



# LE BADMINTON



**Le badminton club de Versoix se présente ...**

## A VOS VOLANTS !

Pratiqué en plein air, c'est un jeu. Joué en salle, il devient un sport. C'est un sport qui dès le début est facile et procure donc un plaisir immédiat. Il peut se jouer à tous les âges comme simple délassement ou en compétition. Il permet d'acquérir et de maintenir une condition physique idéale.

## Ses exigences:

souffle, endurance, souplesse, réflexes, synchronisation de mouvements, jeu de jambes, subtilité de jeu, etc.

Il se joue en simple, ou en double. Le jeu consiste à envoyer le volant par dessus le filet, dans les limites du court, sans qu'il ne touche terre.

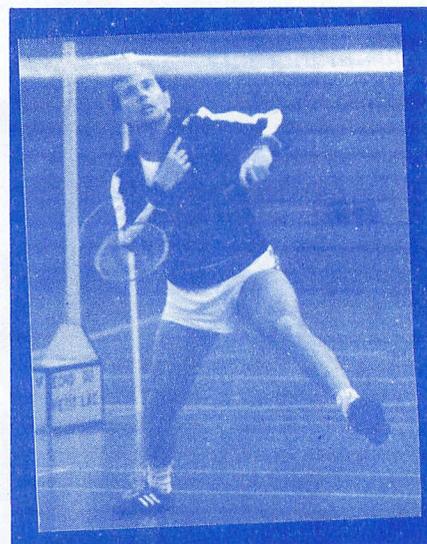
## Son origine

Badminton, petite ville du comté anglais de Gloucester, est le lieu de naissance de ce sport, pratiqué aujourd'hui dans plus de 50 pays. Des officiers anglais ayant vu jouer aux Indes un jeu intitulé "Poona" le ramenèrent en Angleterre vers le milieu du 19ème siècle.

En 1872, le duc de Beauford joua pour la première fois le jeu du "Poona" devant ses invités. Par la suite, il modifia le jeu en interposant entre les adversaires un filet qui lui conféra un caractère sportif. Très vite on y ajouta de nouvelles règles qui amenèrent le jeu du "Poona" au sport actuel, le Badminton. Dès ce moment, celui-ci connut un développement très rapide dans le monde entier. Les meilleurs joueurs du monde se recrutent actuellement parmi les Danois (qui comptent dans leur rang le champion du monde actuel), les Chinois, les Maltais, les Indonésiens les Anglais et les Suédois. En 1984, il est admis au niveau Olympique.

## A Versoix

Le club existe depuis 11 ans et compte actuellement 120 membres. Il y a des équipes de compétition, une école de Badminton, des entraînements réguliers, pour jeunes et moins jeunes. Les lundis, mercredis et les vendredis, vous y trouverez : une ambiance amicale, un délassement, des camarades, des soirées récréatives mais encore des possi-



*Encore un fou du volant !*  
bilités de jouer en compétition.

Si vous désirez de plus amples renseignements, adressez-vous à: Philippe Leyvraz, Président- 25, ch.Montfeury- 1290 Versoix- 55.16.78. / Nicole Vergeres, secrétaire, Ave. Th. Vernes 12- 1290 Versoix- 55.30.04.

*Cécile Cornuz*

*Dans votre prochain numéro ...*  
**LE SQUASH !**

## Sanifer

Installations sanitaires  
Ferblanteries  
Entretien  
nettoyage de toitures

ch d'Ecogia 3 1290 Versoix  
Tél : 55.63.75



**LE SPECIALISTE**

1290 VERSOIX

**REMY-SPORT**

25, Rte. Suisse tél: 55 3972



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Sécurité routière: rencontre entre les autorités et l'APEV.

Une délégation de l'APEV a été invitée le 16 janvier à discuter avec le Conseil Administratif le dossier relatif à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, dossier préparé par l'APEV.

Rappelons que ce dossier avait remporté le premier prix du concours national de l'Association suisse des Transports (AST).

Ce premier échange de vues a permis de comparer les projets de la Commune en matière d'aménagement de pistes cyclables et piétonnes avec les recommandations des parents.

## Priorité aux réalisations simples

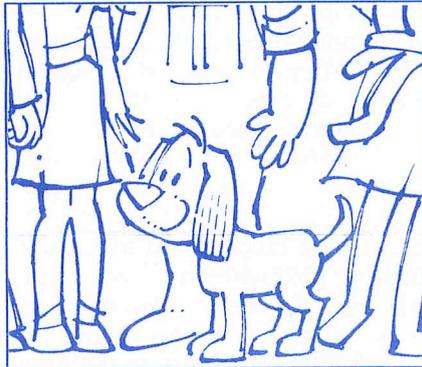
Pour l'APEV, priorité doit être donnée à des réalisations simples et à court terme aux abords immédiats des écoles ainsi que sur la place de la Gare. L'essentiel étant de créer

un climat de tolérance vis-à-vis des piétons sur toute la commune, des mesures simples et peu coûteuses (ça existe!) doivent être mises en oeuvre.

L'étude de ce dossier sera confiée à la Commission des Travaux. La délégation de l'APEV rencontrera donc cette commission lors d'une prochaine séance pour lui présenter le détail des mesures envisagées.

Il est réjouissant de constater le soutien des autorités tant cantonales que communales aux projets de modération de la circulation.

*Patrick Schmied*



## La plainte du petit chien.

-Bonjour !

Je suis un petit chien qui habite Montfleury. C'est beau, Montfleury. Mais je ne comprends pas mon maître : il me sort juste devant la maison. C'est pas bien, il devrait m'emmener de l'autre côté de la rue, dans le caniveau, ou mieux encore, dans la forêt, comme beaucoup de mes copains.

C'est affreux, tous ces cacas devant la maison et sur le trottoir. En plus, c'est nous les chiens, qui nous faisons mal voir. Il paraît qu'on pourrait même nous chasser. Alors, un petit effort, mon maître ! Maintenant, il faut que je remercie la dame qui parle pour moi. Elle adore les animaux.

La voix du petit chien :

*Madame Zullig*

# LA COMMUNE DU NORD AU SUD

## Collège des Colombières

Du 27 février au 3 mars les élèves de 8ème année du Collège des Colombières ont laissé leurs cartables à la maison, revêtu leurs combinaisons de ski et sont partis, abandonnant leurs autres camarades. Y-a pas de neige ! direz-vous, et bien si! Même qu'il est tombé 70 cm en une nuit à Ovronnaz et Anzère. La première neige de la saison...pour les élèves des Colombières. De plus, il faut admettre qu'ils ont profité d'un dépaysement total et d'un bon bol d'air frais, moins chargé... de tout ce que vous savez ! Il semblerait qu'aucun des par-

ticipants n'a regretté l'absence de la direction aux différents camps.

## Centre de sports

Grâce au temps clément, les entraînements se poursuivent sans relâche et l'usure fait des ravages. Mais les skaters sont contents, une nouvelle couche de peinture recouvrira bientôt leur rampe car la Commune va prendre en charge l'entretien de cette dernière.

## Transports publics versoisien (TPV)

Contrairement à un article publié dans un journal du matin, aucune décision communale n'a encore été

prise à ce jour quand à la réalisation de transports publics à Versoix. La commission chargée de cette étude en est au stade de l'étude et vous n'avez pas encore vu circuler les bus TPV, annoncés pour le début mars 89. Mais ne vous précipitez pas sur vos mouchoirs car, comme le dit (je ne sais plus qui, consultez le dictionnaire des citations !) tout vient à temps pour qui sait attendre ...le bus.

## Rampe de la Gare

A propos de rampe, celle de la gare est toujours aussi ... accueillante ! Le passage sous voies également. Mais ici, rien de nouveau.

*Michel Jaeggli*

## ENQUETES : Pollution à Versoix ?

**Connaître ce qui se passe dans le ciel de Versoix, en matière de pollution relève du domaine de l'exploit !**

L'enquête commence à la mi-février pendant l'épisode critique où la pollution s'incrétait anormalement à Genève. Dans un premier temps et à des fins personnelles, j'ai voulu connaître le taux de pollution à Versoix. De fil en aiguille, j'ai effectué un travail de recherche : de la commune au Service Cantonal d'Ecotoxicologie.

La situation géographique de Versoix connaît une forte concentration de trafic : avions, trains, et voitures. Depuis 10 ans, le développement urbain des communes voisines a contribué à l'afflux quotidien de la circulation sur la route Suisse. Ces automobilistes empreintent journalièrement le chemin de notre localité pour ce rendre à Genève, leur lieu de travail. Les avions survolent également le ciel versoisien distribuant des effluves de kérosène dans l'atmosphère !

Le Service d'Ecotoxicologie, qui a pour vocation d'analyser le taux de pollution de notre environnement, n'a pu fournir une évaluation précise quant à la qualité de l'air versoisien due essentiellement à l'absence d'une station de mesure. Pourtant le Canton de Genève est pourvu de 8 stations de mesure permettant de déterminer la charge des émissions polluantes et de la comparer aux valeurs limites d'émissions fixées par l'Ordonnance sur la protection de l'air entrée en vigueur le 1er mars 1986. En dessous de ces valeurs, les polluants ne devraient pas, selon l'état de la science ou de l'expérience actuelle, présenter une menace ou une gêne pour l'homme et son environnement ! En dépassant excessivement et régulièrement les seuils limites, un risque accru d'effets nuisibles se fera sentir et les dégâts ne seront décelables qu'à long terme ! Les critères déterminant l'emplacement des stations de mesure est en fonction des particularités propres au canton : densité de la population, sources de pollution fixes ou mobiles. Les stations mises en place actuellement tou-

chent 4 catégories de zones : urbaine - suburbaine - forestière - rurale. Ses zones dites représentatives offrent un échantillon favorable à une analyse.

### MAIS QU'EN EST-IL POUR VERSOIX ?

Il a été fourni par le Service d'Ecotoxicologie un "capteur" passif qui permet de recueillir à la Place du Molard le dioxyde de soufre. Les résultats de l'année 1987 présentaient une teneur élevée de ce flux tandis qu'en 1988 la teneur était normale. Les résultats ultérieurs à 1987 n'apparaissent pas puisque le service d'Ecotoxicologie fait état d'une perte d'analyses. Selon le même Service, notre région située dans une zone suburbaine ne présente pas un intérêt particulier à une quelconque étude. Il est assez subjectif de prétendre que l'air de Versoix est sain car L'Ecotox n'a jamais effectué une recherche approfondie sur le taux de pollution de l'air dans notre région. Malgré cela, il nous conseille de nous baser approximativement, sur les résultats prélevés dans la station fixe de Meyrin à l'avenue de Vaudagne qui correspond à notre milieu suburbain ! Mais peut-on convenir d'une certaine similitude entre l'av. de Vaudagne et la route Suisse où passent plus de 30'000 voitures par jour ! Au niveau de la santé, ces dernières années, des médecins de Versoix ont constaté chez les enfants et les adultes une augmentation des maladies respiratoires où le facteur pollution joue un rôle important. Il est quand même préoccupant de con-

stater cette recrudescence.

On peut obtenir une analyse sur la qualité de l'air que nous respirons. L'Ecotox dispose d'un service mobile qui se déplace pour une durée de 2 à 3 mois afin d'effectuer des prélèvements. Les démarches nécessaires à leur présence en incombent à la Mairie de Versoix qui doit se charger de faire une demande. Pourquoi la Commune ne s'est-elle pas préoccupée plus tôt de cette demande ? Il est vrai qu'elle est déjà fort occupée par le programme de recyclage des déchets urbains sous forme de compostage, par le futur tracé de la route suisse, par la nuisance du bruit, par l'installation des bennes de récupérations... Malgré cela, on ne peut que regretter un manque de vigilance ces dernières années, quant à la surveillance accrue du "problème pollution". Les recherches sur la pollution atmosphérique à Versoix se terminent devant la porte de l'O.C.I.R.T. qui s'occupe des émissions industrielles... Le Conseil Administratif de Versoix qui a pris connaissance de cette enquête, a transmis une invitation à M. Landry, chef du Service d'Ecotoxicologie. La Commission de l'Environnement de la Commune de Versoix recevra M. Landry lors d'une prochaine séance. Je remercie la Commune de Versoix, de prendre des dispositions administratives pour remédier à cette lacune!

Affaire à suivre !

*Yolande Noverraz*

Sources d'inform. Rapport du Conseil d'état du 9.09.87 et rapport de l'Ecotox (air)1987



## Tourisme Pour Tous

AGENCE DE VOYAGES

A votre disposition pour tout voyage  
d'agrément ou d'affaire

26 RTE DE SUISSE  
CH-1290 VERSOIX / GENEVE  
TÉL (022) 55 51 55  
Dès le 21.4.89 : (022) 7 55 51 55



RAMPE DE LA  
GARE 2  
1290 VERSOIX

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE VERSOIX

11

### Une femme, un destin.

**SADATE, Jehane. Une femme d'Egypte : mémoires. Traduit de l'anglais. Paris : Presses de la Renaissance, 1987.**

Dans cet ouvrage extrêmement intéressant, Jehane Sadate, femme du Président égyptien assassiné Anouar el Sadate, nous parle avec la voix du cœur de son pays, de son mari et de leur combat commun pour le développement de l'Egypte. Que de difficultés rencontrées avant de parvenir aux accords de paix de Camp David entre l'Egypte et Israël le 26 mars 1979 et qui eurent l'importance que l'on sait !

Mariée très jeune, Jehane Sadate dut rapidement faire face à de lourdes charges, et suite à l'exil du roi Farouk en juillet 1952, elle écrit :

*"Tandis que nous restions assis à table ce soir-là, je pris peu à peu*

*conscience de ce qu'allait signifier, pour moi, d'être la femme d'un des nouveaux dirigeants du pays. Ce serait mon devoir de rester à ses côtés, quoi qu'il arrivât... Je regrettais de ne pas être mieux préparée aux responsabilités qui m'attendaient. On était à deux jours de mon anniversaire. J'allais avoir dix-neuf ans."*

Si Madame Sadate accompagna et seconda son mari tout au long de son ascension, elle n'hésita pas à s'engager personnellement dans la lutte pour une amélioration de la condition féminine (en créant par exemple des coopératives de travail pour ces dernières), elle reprit des études et réussit à mener de front ses devoirs de mère de quatre enfants, ses responsabilités en tant que femme de dirigeant et ses propres études.

### Beaucoup à apprendre sur l'Egypte

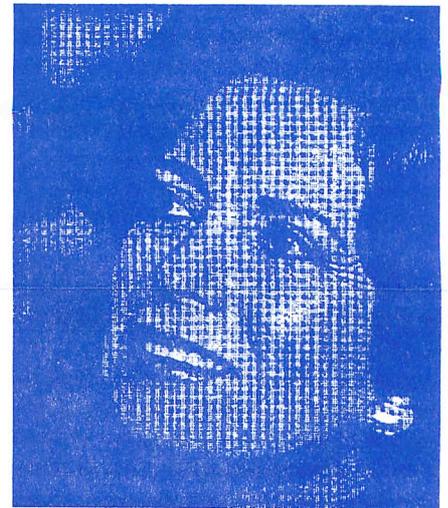
Pour qui s'intéresse à l'Egypte et à son histoire récente, on apprendra

beaucoup en lisant ce livre attachant (disponible à la bibliothèque), et on pourra même en prolonger la lecture par celle de la vie de son mari :

SADATE, Anouar. A la recherche d'une identité : histoire de ma vie. Traduit de l'anglais. Paris : A. Fayard, 1978.

DESJARDINS, Thierry. Sadate : pharaon d'Egypte. Paris : M. Valtat, 1981.

*A. Perrot*



### NOUVEAU CARTIER A VERSOIX

Au mois de septembre prochain nous fêterons le 400<sup>ème</sup> anniversaire d'un événement dont le "Fort de Versoix" était l'élément principal. Alors que le Fort est d'actualité rares sont ceux qui connaissent l'endroit où il s'élevait. Bien sûr j'étais parmi les ignorants jusqu'au jour où M. CARTIER me l'a fièrement expliqué. C'est là, exactement à l'endroit où il vend ses pâtisseries que s'élevait le Fort. A l'emplacement du débarcadère se trouvait l'embouchure du canal, celui qui passe à l'usine de chocolat. Mais pourquoi, devez-vous penser, nous parle-t-il de M. CARTIER et du Fort ? Simplement pour rassurer les personnes qui s'inquièteraient de l'imposant échaffaudage, il n'est pas du tout question de reconstruire le Fort !

*Claudio Pisani*

### LE MERITE SPORTIF VERSOISIEN DECERNE A UN HANDICAPE PHYSIQUE PRATIQUANT LE SIT SKI

La section ski nautique du Club Nautique de Versoix comprend des pratiquants du sit ski. Ce n'est pas un nouveau sport, mais simplement des skieurs nautiques handicapés physiques qui sont assis sur le ski.

### UNE VICTOIRE

M. Michel BARRAS a remporté la médaille de bronze aux championnats d'Europe disputés à Fréjus au mois de septembre dernier. Sa victoire est avant tout une victoire sur la paresse. Cette paresse que doit combattre toute personne qui un jour se retrouve limité dans ses mouvements. Cette paresse qui finalement fait que l'handicapé physique s'isole du reste de la société pour s'apitoyer encore plus son sort.

### UN PROJET D'AVANT-GARDE

Alors que Michel BARRAS est un jeune homme plein d'activités sportives il est victime d'un accident. Malgré son handicap il n'abdique pas. Avec l'aide de deux autres personnes il met au point un projet d'avant-garde : la réinsertion sociale de l'handicapé physique par la pratique du sport.

Un projet avant-gardiste mais néanmoins réaliste, preuve en est le nombre d'handicapés physiques pratiquant le ski alpin, principalement, et ceux, actuellement moins nombreux, pratiquants le sit ski.

C'est pourquoi, en attribuant le mérite sportif à M. BARRAS nous souscrivons à la réalisation de son projet et, par là-même, nous témoignons à lui-même et aux autres sit skieurs notre sympathie.

*Claudio Pisani*

PS: Michel Barras et son équipe s'entraînent dès juin au Port Choiseul.



## Un peu d'histoire

1862, Heddesdorf (Allemagne). le mouvement Raiffeisen voit le jour. F.-G. RAIFFEISEN, préfet de l'endroit, dame le pion aux usuriers en créant sa première caisse de crédit mutuel. Son idée: collecter l'argent du village pour le redistribuer, au village, toujours à des conditions avantageuses. L'argent peut ainsi rester dans le circuit local avec une notion d'entraide. Cette notion se répandit comme une traînée de poudre dans les régions avoisinantes.

## A Versoix

Le 9 avril 1942, Messieurs M. MACHÉRET, G. KATZARKOFF, L. WURST, M. LACROIX ET A. MOUTHON décident de fonder également une coopérative de crédit mutuel avec comme gérant M. E. GOLAY. Cette coopérative deviendra "Caisse RAIFFEISEN" puis en 1988 "BANQUE RAIFFEISEN" mais dont les principes de la mutualité restent intacts.

## Les principes

Toutes les banques Raiffeisen sont bâties sur un modèle démocratique. La forme juridique de la coopérative donne donc à chaque membre le droit de vote à l'assemblée générale. Tous sont solidairement responsables de la bonne marche et du développement de leur coopérative bancaire. Cette association économique est profitable directement aux sociétaires versoisiens par des conditions avantageuses.

Le mouvement s'est acquis la confiance de toutes les couches de la population par une politique commerciale prudente dont les principes de base sont :

- Rayon d'activité limité et facilement contrôlable (Versoix et Sauvigny)

- Crédit au membres seulement et contre garantie

- Administration bénévole des organes de direction et de surveillance

- Responsabilité solidaire des membres

- Constitution d'un fonds de réserve indivisible

- Affiliation à L'Union suisses des Caisses Raiffeisen (1260 banques affiliées en Suisse)

## Prestations et avantages

Le but visé par cette coopérative bancaire versoisienne est d'encourager le développement économique de Versoix à de meilleures conditions que celles pratiquées par les autres établissements bancaires. Toutes les principales opérations financières sont fournies, en passant de l'épargne, du compte courant, du compte salaire, du change, des opérations sur devises, des métaux précieux, du safe et des travellers chèques, etc... par toutes les formes de crédit contre garantie (hypothèque, nantissement, cautionnement, etc..). Notre marge bénéfici-

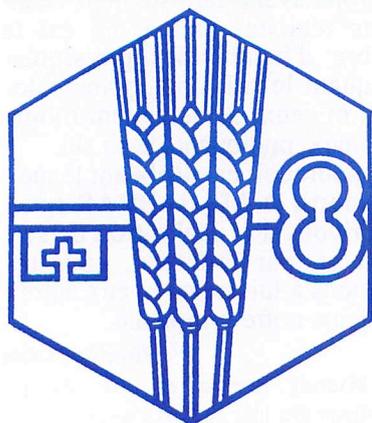
ciaire est réduite au minimum tout en garantissant un bon fonctionnement et une autonomie régie par la Loi Fédérale sur les Banques et les Cais-ses d'Epargne. Aucun investissement à l'étranger ne nous est permis selon nos statuts. L'argent de Versoix reste pour le développement économique et le création d'emploi à Versoix. Ceci à des taux avantageux.

## En conclusion

Nos membres sont les propriétaires de notre coopérative bancaire et nous essayons d'écouter et de réaliser leurs vœux. Nos horaires en sont la preuve : tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Notre assemblée générale annuelle, laquelle, aura lieu cette année le 17 mars démontre également notre caractère. Nous informons nos sociétaires (près de 250) des résultats de l'année écoulée ainsi que de la progression détaillée du bilan. Une ouverture et une transparence générale, car comme toutes les banques, le secret bancaire garde tout son pouvoir.

Peu de publicité, mais du bouche à oreille pour limiter les frais et en faire directement bénéficier nos clients et membres. De plus, nous mettons gratuitement à la disposition des clubs, des artistes et des sociétés locales notre vitrine et notre hall pour des expositions diverses. Nous pouvons donc également devenir votre dévoué partenaire bancaire versoisien. A vous de choisir.

*L. Türtschy, gérant*



# RAIFFEISEN

V O T R E C O O P E R A T I V E B A N C A I R E

3, rampe de la Gare 1290 Versoix tél. 55.22.78

DU LUNDI AU VENDREDI : 8 H 30 - 12 H 00  
14 H 00 - 18 H 00